

Cet article est tiré de

# L'ÉRABLE



revue trimestrielle de la  
Société royale  
Cercles des Naturalistes  
de Belgique asbl



Conditions d'abonnement sur  
[www.cercles-naturalistes.be](http://www.cercles-naturalistes.be)

# Peut-on concilier usine chimique et guide-nature ? Oui !



Texte et photos : Maurice Tichon

Naturaliste, guide-nature CNB, Malonne

Pendant 35 ans, j'ai travaillé chez Solvay comme automaticien. Cette formation était le choix de mes parents, pas le mien. J'aurais voulu faire des études en rapport avec la nature.

Mais voilà, je m'y suis fait. J'ai compensé ce manque en faisant de la botanique en individuel, ensuite ma passion m'a conduit vers les Naturalistes de la Haute-Lesse. Mon intérêt croissant, les compagnons du cercle m'ont suggéré de suivre les cours de guide-nature. Je me suis lancé dans l'aventure en 1984 et j'ai obtenu mon brevet.

Mes collègues de travail savaient que mes temps libres étaient consacrés à la nature, j'étais l'écolo de l'usine. Des liens, plus profonds, se sont créés et certains ont suivi la même formation. Si mes souvenirs sont bons, nous étions 7.

À l'usine, il fallait trouver une solution aux problèmes environnementaux dus à la présence des pigeons en surabondance. Tony Pavone (*guide-nature aussi*) et moi-même avons proposé d'installer un nichoir pour attirer le faucon pèlerin. Avec l'accord de la Direction, nous avons contacté le FIR. Guy Robbrecht, président à cette époque, est venu nous indiquer l'endroit où le placer.



Nous avons attendu 6 ans pour que notre invité s'installe. Deux jeunes la première année, 3 la suivante. Les bagueurs de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique sont venus baguer et mettre une puce d'identification à chaque fauconneau.



Le personnel de l'usine a maintenant une attention toute particulière pour nos amis à plumes. Chaque année, le même scénario se produit. Tous les participants ont la conviction d'avoir fait quelque chose pour la nature.

En tant que naturalistes et guides-nature, nous avons changé la mentalité et le comportement de ceux qui ne se sentaient pas concernés.

Bientôt pensionné, j'ai l'intention de m'impliquer de plus en plus dans la protection de la nature. Elle fait partie intégrante de ma vie, elle lui donne un sens. Le jardin, les poules... tout a changé lorsque j'ai obtenu mon brevet, enfin j'étais dans mon élément !

Merci, aux professeurs qui m'ont enseigné toutes ces choses. Merci à la persévérance de Léon Woué.

**Merci la Nature**

## *Un don pour la nature : pensez-y !*

Nous nous permettons de rappeler à nos membres que, depuis quelques années, un Fonds Nature a été constitué au sein des Cercles des Naturalistes de Belgique. Vos dons sont les bienvenus (exonération fiscale à partir de 40,00 €) pour nous aider dans les très nombreuses actions que nous menons en Régions wallonne et bruxelloise : achat et gestion de sites présentant une diversité biologique remarquable (zones humides, pelouses calcicoles...), actions de sensibilisation à la conservation de la nature et à la protection de l'environnement, formations d'écocitoyens, élaboration de documents d'écopédagogie, réalisation d'économies d'énergie dans nos infrastructures...

Les dons sont à verser au compte FONDS NATURE CNB BE29 7420 1126 4664. **Si vous désirez l'attestation pour l'exonération fiscale, il est indispensable d'indiquer : don exonéré et surtout nous communiquer votre numéro national !**

Si vous souhaitez coucher les CNB sur votre testament ou envisager un leg en faveur de la nature, nous vous invitons à prendre contact avec notre secrétariat général.

Vous connaissez la philosophie de notre association et le scrupuleux respect de la volonté des donateurs pour une action particulière : c'est la garantie absolue d'utiliser votre don suivant votre désir. Nous vous remercions vivement par avance.